

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GROUPE ASSURANCES MAGHREBIA

Siège Social : 64, Rue de Palestine – 1002 Tunis –

GROUPE ASSURANCES MAGHREBIA publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 18 avril 2023. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI (F.M.B.Z-KPMG TUNISIE) et Mr Ghazi HANTOUS (GS AUDIT & ADVISORY).

BILAN CONSOLIDE (exprimé en dinars)

Actifs	Notes	31/12/2022			31/12/2021
		VB	AMORT & PROV	NET	NET
Actifs incorporels	1.1				
Ecart d'acquisition	1.1.1	329 727	197 836	131 891	148 377
Investissements de recherche et développement	1.1.2	175 545	108 240	67 305	0
Concessions, brevets, licences, marques	1.1.3	4 454 747	3 146 272	1 308 476	1 666 955
		4 960 019	3 452 348	1 507 671	1 815 332
Actifs corporels	1.2				
Installations techniques et machines	1.2.1	8 794 838	7 097 553	1 697 285	1 842 950
Autres installations, outillage et mobilier	1.2.2	2 302 585	1 594 420	708 165	523 520
Acomptes versés et immobilisation corporelles en cours		12 450	0	12 450	12 450
		11 109 873	8 691 973	2 417 900	2 378 920
Placements	1.3				
Terrains et constructions					
Terrains et constructions d'exploitation	1.3.1	13 778 592	3 542 300	10 236 292	7 484 950
Terrains et constructions hors exploitation	1.3.2	40 123 111	10 578 993	29 544 118	24 044 029
Placements dans les entreprises liées et participations					
Parts dans des entreprises liées		0	0	0	0
Parts dans des entreprises avec liens de participation		0	0	0	0
Autres placements financiers					
Actions et autres titres à revenu variable	1.3.3	160 306 842	5 528 871	154 777 971	97 744 678
Obligations et autres titres à revenu fixe	1.3.4	591 397 732	2 232 467	589 165 265	577 646 899
Autres prêts		5 066 594	0	5 066 594	4 687 024
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		2 140 620	0	2 140 620	2 071 241
Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités d'assurance		12 292 641	0	12 292 641	11 276 405
		825 106 131	21 882 631	803 223 501	724 955 225
Part des réassureurs dans les provisions techniques					
Provisions pour primes non acquises (non vie)		16 279 415	0	16 279 415	14 346 426
Provisions mathématiques (vie)		10 436 819	0	10 436 819	7 011 335
Provisions pour sinistres (non vie)		30 363 486	0	30 363 486	38 324 179
Provisions pour sinistres (vie)		13 104 520	0	13 104 520	10 960 981
Provisions d'égalisation et équilibrage (non vie)		586 785	0	586 785	586 785
		70 771 025	0	70 771 025	71 229 707
Créances	1.4				
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Primes acquises et non émises		27 300 191	0	27 300 191	20 333 055
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	1.4.1	66 375 887	38 463 506	27 912 381	19 709 591
Créances nées d'opérations de réassurance		4 999 349	413 043	4 586 305	2 364 317
Autres créances					
Personnel		556 338	0	556 338	511 292
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		6 859 759	0	6 859 759	4 045 170
Etat impôt différé		5 770	0	5 770	5 770
Débiteurs divers	1.4.2	22 433 786	2 687 420	19 746 365	14 067 681
		128 531 079	41 563 969	86 967 110	61 036 875
Autres éléments d'actif					
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		49 579 314	5 949 071	43 630 242	26 669 989
Charges reportées		0	0	0	102 812
Frais d'acquisition reportés		6 190 736	0	6 190 736	5 677 773
Autres charges à répartir		432 909	0	432 909	0
Comptes de régularisation Actif					
Intérêts et loyers acquis non échus		28 678 363	403 658	28 274 705	24 793 230
Autres comptes de régularisation		7 856 363	0	7 856 363	5 953 022
		92 737 684	6 352 729	86 384 955	63 196 826
Total de l'actif		1 133 215 811	81 943 650	1 051 272 161	924 612 886

BILAN CONSOLIDE (exprimé en dinars)

<i>Capitaux Propres et Passifs</i>	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres			
Capital social		45 000 000	45 000 000
Réserves consolidés	2.1.1	105 915 758	80 100 356
Résultats consolidés	2.2.1	29 586 642	29 147 123
<i>Total des capitaux propres</i>		180 502 400	154 247 479
Intérêts des minoritaires			
Part des minoritaires dans les réserves	2.1.2	44 565 123	17 563 918
Part des minoritaires dans le résultat	2.2.2	7 753 789	3 997 445
<i>Total des intérêts des minoritaires</i>		52 318 912	21 561 363
Capitaux propres et intérêts des minoritaires avant résultat de l'exercice	2.1	195 480 880	142 664 274
Résultat de l'exercice	2.2	37 340 432	33 144 567
Passif			
Provisions pour autres risques et charges		950 573	1 586 879
Autres provisions		950 573	1 586 879
Provisions techniques brutes			
Provisions pour primes non acquises		50 446 250	46 125 276
Provisions mathématiques (vie)		396 396 911	348 210 800
Provisions pour sinistres (vie)		41 248 585	37 662 705
Provisions pour sinistres (non vie)		179 018 953	186 425 824
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		3 863 849	3 994 418
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		11 795 513	9 762 085
Provisions pour égalisation (non vie)		4 886 785	4 886 785
Provisions pour égalisation (vie)		2 155 538	1 800 010
Autres provisions techniques (non vie)		1 941 691	1 949 554
Provisions pour contrats en unités de comptes		12 292 641	11 276 405
		704 046 715	652 093 861
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires		48 200 230	48 330 156
Autres dettes	2.3		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		11 730 393	7 150 218
Dettes nées d'opérations de réassurance		29 675 944	20 523 767
Dépôts et cautionnements reçus		926 549	857 956
Etat,organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		6 735 346	4 537 766
Créditeurs divers	2.3.1	15 020 071	13 452 214
		64 088 303	46 521 921
Autres passifs			
Comptes de régularisation passif		1 165 028	271 228
		1 165 028	271 228
TOTAL DU PASSIF		818 450 849	748 804 044
Total des capitaux propres et du passif		1 051 272 161	924 612 886

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE CONSOLIDÉ (exprimé en dinars)

	Notes	OPÉRATIONS BRUTES 31/12/2022	CESSIONS ET RÉTROCESSIONS 31/12/2022	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2022	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2021
Primes acquises	3.1	324 288 331	(84 383 323)	239 905 008	216 301 755
Primes émises et acceptées (non vie)		225 648 646	(76 639 644)	149 009 003	134 572 031
Primes émises et acceptées (vie)		102 960 659	(9 676 668)	93 283 991	82 583 957
Variation de la provision pour primes non acquises (non vie)		(4 320 974)	1 932 988	(2 387 986)	(854 233)
Produits de placements non vie alloués, transférés de l'état de résultat consolidé		17 082 575	0	17 082 575	14 332 317
Produits de placements vie		40 224 275	0	40 224 275	34 325 958
Plus values non réalisées sur placements vie		617 781	0	617 781	266 875
Autres produits techniques		387 253	0	387 253	204 750
Autres produits techniques (non vie)		382 174	0	382 174	202 847
Autres produits techniques (vie)		5 079	0	5 079	1 903
Charges de sinistres	3.2	(175 076 165)	26 135 869	(148 940 297)	(137 282 940)
Montants payés		(180 011 310)	31 953 024	(148 058 287)	(119 229 874)
Montants payés (non vie)		(133 837 923)	26 441 173	(107 396 750)	(90 032 005)
Montants payés (vie)		(46 173 387)	5 511 850	(40 661 537)	(29 197 868)
Variation de la provision pour sinistres		4 935 145	(5 817 155)	(882 010)	(18 053 066)
Variation de la provision pour sinistres (non vie)		8 521 025	(7 960 693)	560 332	(11 384 752)
Variation de la provision pour sinistres (vie)		(3 585 880)	2 143 539	(1 442 342)	(6 668 315)
Variation des autres provisions techniques		(52 697 594)	3 425 484	(49 272 110)	(42 566 006)
Variation des autres provisions techniques (non vie)		(1 106 292)	0	(1 106 292)	2 021 716
Variation des autres provisions techniques (vie)		(51 591 303)	3 425 484	(48 165 818)	(44 587 721)
Participation aux bénéfices et ristournes		130 569	74 596	205 165	(388 146)
Participation aux bénéfices et ristournes (non vie)		130 569	0	130 569	(657 913)
Participation aux bénéfices et ristournes (vie)		0	74 596	74 596	269 768
Frais d'exploitation	3.3	(49 865 409)	13 482 853	(36 382 556)	(29 432 337)
Frais d'acquisition		(38 263 597)	0	(38 263 597)	(34 399 628)
Frais d'acquisition (non vie)		(27 376 543)	0	(27 376 543)	(25 063 346)
Frais d'acquisition (vie)		(10 887 054)	0	(10 887 054)	(9 336 283)
Variation du montant des frais d'acquisition reportés		512 963	0	512 963	288 446
Frais d'administration		(12 114 775)	0	(12 114 775)	(8 627 919)
Frais d'administration (non vie)		(6 127 583)	0	(6 127 583)	(4 797 550)
Frais d'administration (vie)		(5 987 192)	0	(5 987 192)	(3 830 369)
Commissions reçues des réassureurs		0	13 482 853	13 482 853	13 306 764
Commissions reçues des réassureurs (non vie)		0	13 389 128	13 389 128	13 177 737
Commissions reçues des réassureurs (vie)		0	93 725	93 725	129 028
Autres charges techniques	3.4	(12 948 228)	0	(12 948 228)	(8 907 481)
Autres charges techniques (non vie)		(12 363 107)	0	(12 363 107)	(7 565 500)
Autres charges techniques (vie)		(585 121)	0	(585 121)	(1 341 981)
Charges de placements vie		(4 661 003)	0	(4 661 003)	(2 967 504)
Moins values non réalisées sur placements vie		(10 700)	0	(10 700)	0
Produits de placements vie alloués, transférés à l'état de résultat consolidé		(6 257 133)	0	(6 257 133)	(4 010 683)
Sous total : Résultat technique consolidé		81 214 552	(41 264 521)	39 950 031	39 876 560
Résultat technique NON VIE		67 145 531	(42 837 047)	24 308 484	24 239 794
Résultat technique VIE		14 069 021	1 572 526	15 641 547	15 636 766

ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance non vie		24 308 484	24 239 794
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance vie		15 641 547	15 636 766
Produits des placements nets (non vie)		21 392 293	17 451 241
Produits des placements non vie alloués, transférés à l'état de résultat technique		(17 082 575)	(14 332 317)
Produits des placements vie alloués, transférés de l'état de résultat technique		6 257 133	4 010 683
Autres produits non techniques		70 198	(4 692)
Autres charges non techniques		(445 270)	(431 948)
Autres produits (autres activités)	4.1	987 582	1 170 710
Autres charges (autres activités)	4.2	(2 018 443)	(2 441 288)
Résultat provenant des activités ordinaires		49 110 950	45 298 947
Impôts sur le résultat exigible	4.3	(10 238 961)	(11 302 817)
Impôts différé		5 770	5 770
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		38 877 760	34 001 901
Eléments Extraordinaires	4.4	(1 537 328)	(857 333)
Résultat net de l'exercice		37 340 432	33 144 567
Part de la société mère		29 586 642	29 147 123
Part des actionnaires minoritaires		7 753 789	3 997 445

État de flux de Trésorerie (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		295 725 944	272 031 954
Sommes versées pour paiement des sinistres		(152 657 051)	(140 850 737)
Encaissements des primes reçues (acceptations)		3 723 274	9 347 932
Décaissements de primes sur les cessions		(39 772 931)	(43 001 673)
Encaissements de sinistres sur les cessions		3 293 763	19 577 097
Commissions versées aux intermédiaires		(4 204 056)	(4 414 547)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(20 130 407)	(19 757 405)
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		(159 065 813)	(193 247 482)
Encaissements liés à la cession de placements financiers		120 292 405	143 156 130
Remboursements de prêts		885 472	752 866
Taxes sur les assurances versées au Trésor		(37 090 647)	(42 880 757)
Produits financiers reçus		9 910 428	9 789 507
Autres mouvements		2 780 377	(3 589 191)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	5.1	23 690 758	6 913 694
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles		(387 220)	(1 010 606)
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'explo		(8 791 667)	
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		295 081	3 049 829
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(4 168 212)	(128 899)
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0	0
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	5.2	(13 052 018)	1 910 324
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(11 131 884)	(9 115 581)
Encaissements provenant de l'augmentation du capital		30 400 000	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	5.3	19 268 116	(9 115 581)
Variation de trésorerie			
Trésorerie au début de l'exercice		13 096 578	13 388 141
Trésorerie à la clôture de l'exercice		43 003 434	13 096 578

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. PRINCIPES ET REFERENTIEL COMPTABLES :

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers du Groupe MAGHREBIA sont en conformité avec les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables prévues au niveau du Système Comptable des Entreprises.

Les états financiers consolidés du Groupe MAGHREBIA ont été arrêtés au 31 décembre 2022 conformément aux normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation, à savoir :

- La norme NCT35, Etats Financiers Consolidés ;
- La norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ;
- La norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ;
- La norme NCT 38, Regroupement d'entreprises ;
- La norme NCT 39, Informations sur les parties liées.

2. LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

La consolidation des comptes permet de présenter le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble constitué par une société consolidante (ASSURANCES MAGHREBIA S.A) et les entreprises qui lui sont liées (ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et CODWAY S.A.) comme si elles ne formaient qu'une seule entité.

Le pays d'enregistrement ou de résidence de toutes les sociétés du Groupe Maghrebria est la Tunisie (la société mère Assurances Maghrebria et toutes ses filiales).

La consolidation a pour objet de fournir une information économique complète sur la situation financière du Groupe MAGHREBIA.

Ainsi, les états financiers consolidés du Groupe MAGHREBIA permettent de :

- Mettre en évidence tout le patrimoine dont le groupe a la gestion : biens immobiliers, matériel, placements financiers ... (bilan consolidé).

- Présenter toutes les créances et dettes, à l'égard des tiers extérieurs au groupe, relatives aux entreprises comprises dans la consolidation. Ils présentent donc une réalité plus grande sur la véritable situation financière du groupe (bilan consolidé).
- Mesurer le volume du chiffre d'affaires réalisé par le groupe. Il en est de même pour les résultats. On favorise aussi l'analyse des véritables performances de chaque entreprise incluse dans la consolidation (états de résultat consolidés).

Dans un ensemble de sociétés apparentées, la consolidation ne porte pas sur toutes les sociétés qui le composent. Le choix des sociétés à retenir dans le périmètre de consolidation est déterminé par la nature et l'importance des liens qui les rattachent directement ou indirectement à la société mère.

Pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe MAGHREBIA, les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont:

- **La société mère : ASSURANCES MAGHREBIA S.A.**
- **Les sociétés filiales : ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et CODWAY S.A.**

La Société ASSURANCES MAGHREBIA S.A détient 56 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, 56,73 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, 82,37 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et 85,25% du capital de la société CODWAY S.A.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE détient 17,63 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR, 14,75% du capital de la société CODWAY et 44% de la société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE SA.

POURCENTAGE DE CONTRÔLE :

Le pourcentage de contrôle permet de déterminer les entreprises qui doivent être retenues dans le périmètre de consolidation et les méthodes applicables.

Le pourcentage de droits de vote détenu dans une entreprise correspond au cumul des pourcentages de droits de vote dont dispose l'entreprise consolidante dans les assemblées de cette entreprise :

- soit **directement**,
- soit **indirectement**, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'entreprises sous contrôle exclusif.

	<i>Direct</i>	<i>Indirect</i>	<i>% de contrôle</i>	<i>Méthode de consolidation</i>
--	---------------	-----------------	----------------------	---------------------------------

ASSURANCES MAGHREBIA VIE	56,73%	0%	56,73%	Intégration globale (+40% et majorité des droits de vote)
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	82,37%	17,63%	100%	Intégration globale (+82,37% et 17,63% par l'intermédiaire de MAV)
ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE	56%	44%	100%	Intégration globale (+56% et 44% par l'intermédiaire de MAV)
CODWAY	85,25%	14,75%	100%	Intégration globale (+85,25% et 14,75% par l'intermédiaire de MAV)

Notion de contrôle exclusif :

Le contrôle est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

L'intégration globale est la méthode retenue pour consolider les comptes du groupe ASSURANCES MAGHREBIA, elle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise « consolidante » l'intégralité des éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ; tant au niveau des comptes de bilan qu'au niveau des comptes de résultats.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise « consolidante » et les intérêts des actionnaires dits « intérêts minoritaires ».
- Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Dans l'intégration globale, le bilan consolidé reprend les éléments du patrimoine de la société « consolidante », à l'exception des titres des sociétés consolidées à valeur comptable desquels est substitué l'ensemble des éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres.

Selon la norme n° 35 relative aux états financiers consolidés, pour établir les états financiers consolidés, les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ; afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique.

POURCENTAGE D'INTERÊT :

Le pourcentage d'intérêts, exprime la part de capital détenue par l'entreprise consolidante, directement et indirectement, dans les entreprises du périmètre.

	Assurances Maghrebias	Assurances Maghrebias Vie	Maghrebias Financière Sicar	Maghrebias Immobilière	CODWAY
% D'intérêt du groupe	100%	56,73%	92,37%	80,96%	93,62%
Direct	0%	56,73%	82,37%	56,00%	85,25%
Indirect	0%	0,00%	10,00%	24,96%	8,37%
% D'intérêt hors groupe	0%	43,27%	7,63%	19,04%	6,38%

ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est défini comme étant la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à la date de l'opération d'échange.

Cet écart est défalqué en :

- Un premier écart qui correspond à la quote part dans les plus values sur les actifs immobilisés. Cet écart est réparti sur la durée de vie de l'actif concerné.
- Un deuxième écart qui correspond au reliquat entre l'écart de première consolidation et l'écart d'acquisition et qui est défini comme étant un good will, amorti sur une durée de 20 ans.

3. NOTES RELATIVES AUX PRINCIPAUX ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES :

Note 1 : Les actifs consolidés

Note (1.1) : Actifs incorporels

Les actifs incorporels du groupe comprennent :

Note (1.1.1) : Ecart d'acquisition

La consolidation de la société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR fait apparaître un écart d'acquisition de **329 727 DT** qui s'explique comme suit :

Désignation	valeur
Valeur d'acquisition des titres en 2005	2 500 000
Acquisition 2006	3 002 016
Valeur d'acquisition des titres en 2006	5 502 016
QP dans les CP à la date d'acquisition	2 672 289
Ecart d'acquisition	329 727

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	VAR	EN %
ECART D'ACQUISITION	329 727	329 727	0	0,00%
AMORTISSEMENT	197 836	181 350	16 486	9,09%
valeur nette	131 891	148 377	-16 486	-11,11%

Note (1.1.2) : Investissements de recherche et développement

Désignation	31/12/2022			31/12/2021	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Conception & développement						
MAGHREBIA	131 350	64 045	67 305	0	67 305	
MAGHREBIA VIE	42 585	42 585	0	0	0	
CODWAY	1 611	1 611	0	0	0	
Total valeur nette	175 545	108 240	67 305	0	67 305	

Note (1.1.3) : Concessions, brevets, licences, marques

Désignation	31/12/2022			31/12/2021	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Logiciel	3 335 838	2 957 562	378 276	736 756	-358 480	-48,66%
MAGHREBIA	1 964 072	1 646 291	317 781	499 918	-182 136	-36,43%
MAGHREBIA VIE	591 157	535 332	55 824	213 591	-157 767	-73,86%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	26 033	25 990	43	557	-514	-92,28%
CODWAY	754 576	749 948	4 628	22 690	-18 062	-79,60%
Autres immobilisations incorporelles	1 118 909	188 710	930 199	930 199	0	0,00%
MAGHREBIA	188 710	188 710	0	0	0	
CODWAY	930 199	0	930 199	930 199	0	0,00%
Total valeur nette	4 454 747	3 146 272	1 308 476	1 666 955	-358 480	-21,51%

Note (1.2) : Actifs corporels

Les actifs corporels du groupe comprennent :

Note (1.2.1) : Installations techniques et machines

Désignation	31/12/2022			31/12/2021	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Aménagements Agencements et Insta	3 920 105	3 081 567	838 538	867 485	-28 948	-3,34%
MAGHREBIA	3 234 392	2 703 861	530 532	555 820	-25 288	-4,55%
MAGHREBIA VIE	636 127	350 273	285 855	285 221	633	0,22%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	8 006	7 264	743	878	-135	-15,38%
CODWAY	41 579	20 170	21 409	25 567	-4 158	-16,26%
Matériels de transport	1 557 036	1 357 352	199 684	319 570	-119 887	-37,51%
MAGHREBIA	926 541	906 285	20 256	48 845	-28 589	-58,53%
MAGHREBIA VIE	490 534	319 936	170 599	238 079	-67 480	-28,34%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	62 810	62 810	0	8 387	-8 387	-100,00%
CODWAY	77 151	68 321	8 829	24 260	-15 430	-63,60%
Matériels informatique	3 317 697	2 658 633	659 064	655 895	3 169	0,48%
MAGHREBIA	2 684 104	2 231 013	453 091	398 657	54 434	13,65%
MAGHREBIA VIE	384 717	268 423	116 294	135 295	-19 000	-14,04%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	31 938	29 500	2 438	3 737	-1 299	-34,75%
CODWAY	216 939	129 698	87 240	118 206	-30 966	-26,20%
Total valeur nette	8 794 838	7 097 553	1 697 285	1 842 950	-145 665	-7,90%

Note (1.2.2) : Autres installations, outillage et mobilier

Désignation	31/12/2022			31/12/2021	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Equipements de bureaux	1 619 311	1 358 908	260 403	294 354	-33 951	-11,53%
MAGHREBIA	1 326 966	1 136 426	190 539	212 002	-21 463	-10,12%
MAGHREBIA VIE	223 491	157 796	65 695	70 336	-4 641	-6,60%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	17 921	15 296	2 625	3 461	-836	-24,14%
CODWAY	50 933	49 389	1 544	8 556	-7 012	-81,95%
Autres Immobilisations	683 274	235 513	447 761	229 166	218 595	95,39%
MAGHREBIA	629 289	198 670	430 619	208 106	222 513	106,92%
MAGHREBIA VIE	39 480	30 410	9 070	11 597	-2 527	-21,79%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	1 201	160	1 041	1 161	-120	-10,34%
CODWAY	13 304	6 273	7 032	8 303	-1 271	-15,31%
Total valeur nette	2 302 585	1 594 420	708 165	523 520	184 645	35,27%

Note (1.3) : Placements

- L'évaluation à la clôture des placements immobiliers se fait conformément à la NCT 31 soit à la valeur historique. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées.

- Les parts dans les sociétés civiles immobilières sont évaluées à leurs valeurs d'usage, les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet d'une provision et les plus-values dégagées ne sont pas constatées.

Conformément au paragraphe 19 de la NCT 31, les placements immobiliers (immeubles d'exploitation et hors exploitation) font l'objet d'un amortissement selon les règles définies dans la NCT 05. La dotation aux amortissements de chaque exercice est constatée en charges.

Note (1.3.1) : Terrains et constructions d'exploitation

Cette rubrique comprend :

Désignation	31/12/2022			31/12/2021	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Terrains et constructions d'exploitation						
MAGHREBIA	9 904 729	3 435 425	6 469 303	6 759 408	-290 105	-4,29%
MAGHREBIA VIE	3 680 698	106 875	3 573 823	585 000	2 988 823	510,91%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	193 165	0	193 165	140 542	52 623	37,44%
Total valeur nette	13 778 592	3 542 300	10 236 292	7 484 950	2 751 342	36,76%

Note (1.3.2) : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique englobe :

Désignation	31/12/2022			31/12/2021	VAR	EN %
	valeur brute	amort./prov.	valeur nette	valeur nette		
Terrains et constructions hors exploitation						
MAGHREBIA	18 169 553	9 076 586	9 092 967	9 396 071	-303 104	-3,23%
MAGHREBIA VIE	18 177 446	1 251 216	16 926 230	11 110 581	5 815 649	52,34%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	3 776 112	251 191	3 524 921	3 537 376	-12 456	-0,35%
Total valeur nette	40 123 111	10 578 993	29 544 118	24 044 029	5 500 089	22,88%

Note (1.3.3) : Actions et autres titres à revenu variable

Cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles les sociétés du groupe n'exercent ni un contrôle ni une influence notable.

Désignation	31/12/2022			31/12/2021	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Actions cotées	43 342 025	393 806	42 948 219	26 410 985	16 537 234	62,61%
MAGHREBIA	20 754 634	166 744	20 587 890	16 207 358	4 380 532	27,03%
MAGHREBIA VIE	22 480 567	227 062	22 253 505	10 103 675	12 149 830	120,25%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	106 824	0	106 824	99 952	6 872	6,88%
Parts OPCVM	48 675 985	1 595 173	47 080 812	42 741 785	4 339 027	10,15%
MAGHREBIA	19 071 043	913 815	18 157 228	17 688 762	468 466	2,65%
MAGHREBIA VIE	24 660 040	681 358	23 978 682	24 022 410	-43 728	-0,18%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	4 944 902	0	4 944 902	1 030 613	3 914 289	379,80%
Actions et titres non cotes	68 288 832	3 539 892	64 748 940	28 591 908	36 157 032	126,46%
MAGHREBIA	31 885 076	2 087 094	29 797 982	5 945 493	23 852 489	401,19%
MAGHREBIA VIE	35 304 310	999 153	34 305 157	21 932 330	12 372 827	56,41%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	1 099 446	453 645	645 801	714 085	-68 284	-9,56%
Total valeur nette	160 306 842	5 528 871	154 777 971	97 744 678	57 033 293	58,35%

Note (1.3.4) : Obligations et autres titres à revenu fixe

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires.

Désignation	31/12/2022			31/12/2021	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Bons de trésors assimilables	230 500 175	2 232 467	228 267 708	261 792 599	-33 524 891	-12,81%
MAGHREBIA	62 190 510	163 245	62 027 265	91 580 643	-29 553 378	-32,27%
MAGHREBIA VIE	168 309 665	2 069 222	166 240 443	170 211 956	-3 971 513	-2,33%
Obligations	229 790 000	0	229 790 000	182 712 500	47 077 500	25,77%
MAGHREBIA	84 370 000	0	84 370 000	59 850 000	24 520 000	40,97%
MAGHREBIA VIE	145 420 000	0	145 420 000	122 862 500	22 557 500	18,36%
Placements à Court et Moyen Terme	131 107 557	0	131 107 557	133 141 800	-2 034 243	-1,53%
MAGHREBIA	57 900 000	0	57 900 000	63 750 000	-5 850 000	-9,18%
MAGHREBIA VIE	68 500 000	0	68 500 000	61 300 000	7 200 000	11,75%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	2 280 000	0	2 280 000	2 103 000	177 000	8,42%
CODWAY	2 090 342	0	2 090 342	1 913 110	177 233	9,26%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	337 215	0	337 215	4 075 690	-3 738 476	-91,73%
Total valeur nette	591 397 732	2 232 467	589 165 265	577 646 899	11 518 366	1,99%

Note (1.4) : Créances

Note (1.4.1) : Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Il s'agit des montants des primes dus.

Désignation	31/12/2022			31/12/2021	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes						
MAGHREBIA	58 686 176	36 967 302	21 718 873	13 642 089	8 076 784	59,20%
MAGHREBIA VIE	7 689 711	1 496 203	6 193 508	6 067 501	126 007	2,08%
Total valeur nette	66 375 887	38 463 506	27 912 381	19 709 591	8 202 791	41,62%

Note (1.4.2) : Débiteurs divers

Cette rubrique englobe principalement les avances et acomptes accordées aux intermédiaires.

Désignation	31/12/2022			31/12/2021	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Débiteurs divers						
MAGHREBIA	16 104 980	2 687 420	13 417 559	8 394 413	5 023 146	59,84%
MAGHREBIA VIE	4 022 907	0	4 022 907	3 692 903	330 004	8,94%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	792 320	0	792 320	813 283	-20 963	-2,58%
CODWAY	1 231 515	0	1 231 515	864 945	366 570	42,38%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	282 064	0	282 064	302 138	-20 073	-6,64%
Total valeur nette	22 433 786	2 687 420	19 746 365	14 067 681	5 678 685	40,37%

Note 2 : capitaux propres et passifs consolidés

Note (2.1) : Partage des capitaux propres et élimination des participations liées

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA :**

Les réserves consolidées : $57\,664\,863 * 100\% = 57\,664\,863$ DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA VIE :**

- Les réserves consolidées : $102\,270\,683 * 56,73\% - 11\,827\,523 = 46\,191\,412$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $102\,270\,683 * 43,27\% = 44\,251\,747$ DT

➤ **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR :**

- Les réserves consolidées : $6\,130\,547 * 92,37\% - (4\,331\,604 * 100\% + 1\,022\,055 * 56,73\%)$
= 751 391 DT

- Les intérêts des minoritaires : $6\,130\,547 * 7,63\% - (4\,331\,604 * 0\% + 1\,022\,055 * 43,27\%)$
= 25 497 DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE :**

- Les réserves consolidées : $6\,457\,441 * 80,96\% - (2\,823\,092 * 100\% + 2\,200\,010 * 56,73\%)$
= 1 156 798 DT

- Les intérêts des minoritaires : $6\,457\,441 * 19,04\% - (2\,200\,010 * 43,27\%)$
= 277 540 DT

➤ **CODWAY :**

- Les réserves consolidées : $4\,161\,630 * 93,62\% - (3\,410\,000 * 100\% + 590\,000 * 56,73\%)$
= 151 292 DT

- Les intérêts des minoritaires : $4\,161\,630 * 6,38\% - (590\,000 * 43,27\%)$
= 10 338 DT

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	VAR	EN %
Capital social	45 000 000	45 000 000	0	0,00%
MAGHREBIA				
Réserves consolidés	57 664 863	45 471 676	12 193 187	26,81%
Intérêts minoritaires	0	0	0	
MAGHREBIA VIE				
Réserves consolidés	46 191 412	32 904 330	13 287 083	40,38%
Intérêts minoritaires	44 251 747	17 398 691	26 853 056	154,34%
MAGHREBIA IMMOBILIERE				
Réserves consolidés	1 156 798	1 052 196	104 602	9,94%
Intérêts minoritaires	277 540	150 644	126 896	84,24%
CODWAY				
Réserves consolidés	151 292	149 635	1 657	1,11%
Intérêts minoritaires	10 338	6 441	3 897	60,50%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR				
Réserves consolidés	751 391	522 519	228 873	43,80%
Intérêts minoritaires	25 497	8 141	17 356	213,18%
Total	195 480 880	142 664 274	52 816 606	37,02%
Total réserves consolidés	105 915 758	80 100 356	25 815 401	32,23%
Total intérêts minoritaires	44 565 123	17 563 918	27 001 205	153,73%

Note (2.1.1) : Total réserves consolidées :

Cette rubrique présente au 31-12-2022 un solde de **105 915 758 DT**.

Note (2.1.2) : Total intérêts minoritaires :

Cette rubrique présente au 31-12-2022 un solde de **44 565 123 DT**.

Note (2.2) : Partage des résultats après retraitements :

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA :**

- Les résultats consolidés : $20\,399\,482 * 100\% = 20\,399\,482$ DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA VIE :**

- Les résultats consolidés : $18\,116\,547 * 56,73\% = 10\,277\,655$ DT

- Les intérêts minoritaires : $18\,116\,547 * 43,27\% = 7\,838\,892$ DT

➤ **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR :**

- Les résultats consolidés : $126\,951 * 92,37\% = 117\,265$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $126\,951 * 7,63\% = 9\,686$ DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE :**

- Les résultats consolidés : $- 92\,046 * 80,96\% = - 74\,521$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $- 92\,046 * 19,04\% = - 17\,525$ DT

➤ **CODWAY :**

- Les résultats consolidés : $- 1\,210\,502 * 93,62\% = - 1\,133\,238$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $- 1\,210\,502 * 6,38\% = - 77\,263$ DT

Note (2.2.1) : Résultat consolidé :

Cette rubrique présente au 31-12-2022 un solde de **29 586 642 DT**.

Note (2.2.2) : Intérêts minoritaires :

Cette rubrique présente au 31-12-2022 un solde de **7 753 789 DT**.

Note (2.3) : Autres dettes

Note (2.3.1) : Crédoeurs divers

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	VAR	EN %
Créditeurs divers				
MAGHREBIA	10 186 108	9 417 011	769 097	8,17%
MAGHREBIA VIE	3 721 948	3 212 741	509 207	15,85%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	287 309	276 240	11 068	4,01%
CODWAY	758 005	450 524	307 481	68,25%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	66 702	95 697	-28 995	-30,30%
Total	15 020 071	13 452 214	1 567 858	11,66%

Note 3 : Etat de résultat technique consolidé

Note (3.1) : Primes acquises

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	VAR	EN %
Primes émises et acceptées	242 292 994	217 155 988	25 137 006	11,58%
MAGHREBIA	149 009 003	134 572 031	14 436 972	10,73%
MAGHREBIA VIE	93 283 991	82 583 957	10 700 034	12,96%
Variation de la provision pour primes	-2 387 986	-854 233	-1 533 753	179,55%
MAGHREBIA	-2 387 986	-854 233	-1 533 753	179,55%
Total	239 905 008	216 301 755	23 603 253	10,91%

Note (3.2) : Charges de sinistres

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	VAR	EN %
Montants payés	148 058 287	119 229 874	28 828 413	24,18%
MAGHREBIA	107 396 750	90 032 005	17 364 745	19,29%
MAGHREBIA VIE	40 661 537	29 197 868	11 463 669	39,26%
Variation de la provision pour sinistres	882 010	18 053 066	-17 171 057	-95,11%
MAGHREBIA	-560 332	11 384 752	-11 945 084	-104,92%
MAGHREBIA VIE	1 442 342	6 668 315	-5 225 973	-78,37%
Total	148 940 297	137 282 940	11 657 357	8,49%

Note (3.3) : Frais d'exploitation

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	VAR	EN %
Frais d'acquisition	38 263 597	34 399 628	3 863 969	11,23%
MAGHREBIA	27 376 543	25 063 346	2 313 197	9,23%
MAGHREBIA VIE	10 887 054	9 336 283	1 550 771	16,61%
Frais d'administration	12 114 775	8 627 919	3 486 856	40,41%
MAGHREBIA	6 127 583	4 797 550	1 330 033	27,72%
MAGHREBIA VIE	5 987 192	3 830 369	2 156 823	56,31%
Commissions reçues des réassureurs	-13 482 853	-13 306 764	-176 089	1,32%
MAGHREBIA	-13 389 128	-13 177 737	-211 391	1,60%
MAGHREBIA VIE	-93 725	-129 028	35 303	-27,36%
Variation du montant des frais d'acqu	-512 963	-288 446	-224 516	77,84%
MAGHREBIA	-512 963	-288 446	-224 516	77,84%
Total	36 382 556	29 432 337	6 950 219	23,61%

Note (3.4) : Autres charges techniques

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	VAR	EN %
Autres charges techniques				
MAGHREBIA	12 363 107	7 565 500	4 797 607	63,41%
MAGHREBIA VIE	585 121	1 341 981	-756 860	-56,40%
Total	12 948 228	8 907 481	4 040 747	45,36%

Note 4 : Etat de résultat consolidé**Note (4.1) : Autres produits (autres activités)**

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	VAR	EN %
MAGHREBIA IMMOBILIERE	249 080	192 960	56 119	29,08%
CODWAY	444 942	559 671	-114 728	-20,50%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	293 560	418 079	-124 518	-29,78%
Total	987 582	1 170 710	-183 127	-15,64%

Note (4.2) : Autres charges (autres activités)

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	VAR	EN %
MAGHREBIA IMMOBILIERE	276 990	298 916	-21 926	-7,34%
CODWAY	1 619 915	2 070 382	-450 468	-21,76%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	121 538	71 989	49 549	68,83%
Total	2 018 443	2 441 288	-422 845	-17,32%

Note (4.3) : Impôts sur le résultat exigible

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	VAR	EN %
Retenue à la Source définitive et libérée	0	7 611 294	-7 611 294	-100,00%
MAGHREBIA	0	2 728 037	-2 728 037	-100,00%
MAGHREBIA VIE	0	4 883 257	-4 883 257	-100,00%
Impôts sur le résultat payables au titre	10 238 961	3 691 523	6 547 437	177,36%
MAGHREBIA	6 834 343	3 390 106	3 444 236	101,60%
MAGHREBIA VIE	3 280 051	171 344	3 108 706	1814,30%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	53 447	45 956	7 490	16,30%
CODWAY	29 608	5 249	24 359	464,09%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	41 513	78 868	-37 355	-47,36%
Total	10 238 961	11 302 817	-1 063 857	-9,41%

Note (4.4) : Eléments extraordinaires

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	VAR	EN %
MAGHREBIA	1 025 151	847 527	177 625	20,96%
MAGHREBIA VIE	492 008	5 300	486 708	9183,16%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	10 689	0	10 689	
CODWAY	5 922	0	5 922	
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	3 558	4 507	-948	-21,05%
Total	1 537 328	857 333	679 995	79,32%

Note 5 : Flux de trésorerie consolidé

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie consolidé est la méthode directe.

Les flux de trésorerie du groupe de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note (5.1) Flux de trésorerie provenant de l'exploitation du groupe MAGHREBIA

Au 31 décembre 2022, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation du groupe se sont élevés à **23 690 758 DT** contre 6 913 694 DT au 31 décembre 2021.

Note (5.2) Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement du groupe MAGHREBIA

Au 31 décembre 2022, le mouvement lié aux activités d'investissement du groupe s'élève à **-13 052 018** DT contre 1 910 324 DT fin décembre de l'exercice précédent.

Note (5.3) Flux de trésorerie provenant des activités de financement du groupe MAGHREBIA

Ce flux enregistré au 31 décembre 2022, un montant de **19 268 116** DT contre -9 115 581 DT au 31 décembre 2021.

La trésorerie au 31 décembre 2022 s'élève à **43 003 434** DT contre 13 096 578 DT au 31 décembre 2021 enregistrant une variation de **29 906 856** DT due principalement aux encaissements provenant de l'augmentation du capital de la société filiale MAGHREBIA VIE.

GROUPE « ASSURANCES MAGHREBIA »
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Messieurs,

I-Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe «ASSURANCES MAGHREBIA» qui comprennent le bilan consolidé au 31 Décembre 2022 faisant apparaître un total de **1 051 272 161 Dinars**, l'état de résultat consolidé faisant apparaître un bénéfice net de **37 340 432 Dinars**, l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une trésorerie positive de fin de période de **43 003 434 Dinars**, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe « ASSURANCES MAGHREBIA » ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptables des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

- Evaluation des provisions techniques :

Risque identifié

Les provisions techniques, figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2022 pour un montant de 704 046 715 DT, représentent le poste le plus important du passif au regard d'un total bilan de 1 051 272 161 DT.

Le calcul des provisions techniques relève d'une obligation légale et requiert l'exercice du jugement de la direction pour le choix des hypothèses à retenir, des modèles de calcul à utiliser et des taux de frais de gestion retenus.

Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de l'audit.

Synthèses de nos réponses :

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des provision techniques, nos travaux ont consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, principalement à :

- Prendre connaissance de la conception et tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à la détermination des provisions techniques
- Apprécier la pertinence des méthodes de calculs utilisés pour l'estimation des provisions techniques et leur conformité au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation
- Effectuer des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et/ou inattendue significative
- Prendre connaissance et vérifier les travaux effectués par l'actuaire contrôleur

- Valider les cadrages comptabilité/gestion
 - Apprécier le caractère approprié des hypothèses retenues pour le calcul
 - Vérifier, par sondage, l'évaluation de la provision pour sinistres à payer selon notre évaluation du risque et compte tenu des dispositions de la circulaire du ministre des finances n° 258/2010
 - Mettre en œuvre des procédures visant à tester la fiabilité des données servant de base aux estimations
 - Procéder à l'examen du dénouement des estimations comptables des exercices précédents afin d'apprécier la fiabilité du processus de détermination de ces estimations mis en œuvre par la direction
- **Evaluation des placements :**

Risque identifié

Les placements figurent à l'actif du bilan consolidé pour un montant net de 803 223 501 DT au 31 décembre 2022.

La norme comptable tunisienne NCT31 dispose qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision alors que les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée sur la base de plusieurs facteurs et fait appel au jugement professionnel pour les hypothèses utilisées.

Les informations fournies par la Société au sujet de l'évaluation de ses placements sont présentées à la note 1.3 des états financiers.

Le poids de ces actifs dans le bilan consolidé et le degré de jugement nécessaire à leur évaluation nous ont conduits à la considérer comme un point clé de l'audit.

Synthèses de nos réponses :

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Apprécier les méthodologies retenues pour l'évaluation des placements au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation
- Evaluer et tester la conception et l'efficacité des contrôles clés sur les méthodes de valorisation des placements
- Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires

- Réaliser des procédures analytiques sur les évolutions significatives de l'exercice
- Procéder au rapprochement avec les rapports obtenus du gestionnaire d'actifs
- **Evaluation des provisions pour dépréciation des créances sur assurés et intermédiaires d'assurance :**

Risque identifié

Les provisions pour dépréciation des créances sur assurés et sur intermédiaires d'assurance totalisent 44 324 955 DT au 31 décembre 2022. L'estimation de ces provisions requiert l'exercice du jugement de la direction pour la détermination de la base de provisionnement, tenant compte des modalités de calcul prévues par la décision du CGA n° 01/2021 du 1^{er} décembre 2021 fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance.

Dans ce contexte, nous avons considéré que l'estimation de ces provisions constituait un point clé de l'audit.

Synthèse de nos réponses :

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la méthodologie définie au niveau de la décision du CGA n° 01-2021 du 1^{er} décembre 2021
- Procéder au rapprochement des créances comptables avec l'arriéré issu du système d'information

Rapport du conseil d'administration relatif aux comptes consolidés

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe « ASSURANCES MAGHREBIA » dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons

acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction de la société mère est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de la société mère de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements

ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du Groupe notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et, leur communiquons toutes les relations et les autres

facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si les textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II-Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier et des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe.

A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombent à la direction et au conseil d'administration de la société mère.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Tunis, le 28 mars 2023

P/ F.M.B.Z -KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

P/ GS AUDIT & ADVISORY

Ghazi HANTOUS